

Le terroriste à côté de vous

Vicki Gunn

Directeur Exécutif, PHC Canada

Vous souvenez-vous du monde fou de « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll? J'ai lu le livre quand j'étais enfant et je me souviens qu'Alice se sentait toujours hors de son élément parce que tout était en arrière. Je ne peux pas m'empêcher de me demander si le Canada d'aujourd'hui est un « pays des merveilles ». Il me semble que je me sens constamment déconnecté de la réalité canadienne.

Les règles utilisées pour nous garder en sécurité... elles étaient des clôtures érigées pour nous éviter des ennuis. Les clôtures semblent aujourd'hui capricieuses, incertaines et penchées en faveur de l'opinion politique plutôt que du bien ou du mal.

Nous vivons dans un monde post-11 septembre qui nous oblige à regarder les terroristes en face. Je me souviens de la première année où la petite ville dans laquelle je vis avait une présence policière massive lors des cérémonies du Jour du souvenir. Je ne veux pas dire habillés en uniforme et participant aux cérémonies. Ils étaient plutôt en uniforme « SWAT » regardant la foule depuis le périmètre. J'étais fâché! Pourquoi avons-nous besoin de ce genre de présence? Les terroristes avaient-ils gagné en nous obligeant à faire face aux résultats de leur terrorisme?

Comme la plupart d'entre nous, je me suis adapté à la nouvelle présence policière qui protège les rassemblements de citoyens. Mais, maintenant, sommes-nous obligés de faire face à nouveau au terrorisme?

J'ai récemment vu cette¹ vidéo d'Ezra Levant dans laquelle il discute de l'arrivée en avion à Halifax, où il a découvert qu'Omar Khadr était dans le même avion! La police n'était pas contente quand il l'a exposée à l'aéroport.

Vous vous souvenez d'Omar Khadr. . . le terroriste condamné, meurtrier d'un soldat américain allié en Afghanistan, et qui a également aveuglé un autre soldat américain, encore une fois notre allié. Il a passé dix ans à Guantanamo Bay parce qu'il était un terroriste et donc un ennemi de nos soldats et de notre pays.

Avancez dans l'ère où notre Premier ministre aime les dictatures de base... où notre Premier ministre s'incline avec déférence devant les terroristes... où notre Premier ministre verse 10,5 millions de dollars à un terroriste reconnu coupable tout en refusant de laisser aux victimes de Khadr le temps de déposer une demande d'indemnisation... une époque où un terroriste condamné peut être assis à côté de vous dans un avion et **vous** serez menacé d'arrestation par la police si vous vous y opposez. En d'autres termes, passez au « pays des merveilles » du Canada.

La définition du PHC d'un terroriste condamné est une personne qui a utilisé « la violence et la peur pour atteindre des fins géopolitiques, militaires, financières ou idéologiques ». ² Cela me semble une description assez raisonnable.

Nous savons déjà qu'Omar Khadr a utilisé la violence et la peur. Il a avoué avoir lancé la grenade qui a tué un soldat américain et une qui a aveuglé un soldat américain. Ses paroles... « Alors j'ai pensé, je vais juste lancer cette grenade et peut-être juste les effrayer. »³ Nous avons perdu plus de 150 soldats en Afghanistan. Il s'est assis et a fabriqué des mines terrestres pour faire exploser nos soldats et nos alliés et il a en fait lancé les grenades. Ces actes sont violents! Un jeune contrevenant canadien pouvait s'attendre à une peine maximale de 10 ans pour meurtre au Canada. Cette personne a commis une trahison en luttant contre son pays et a soutenu le meurtre et la mutilation de soldats alliés.

Mais il a reçu (de vous et moi) 10,5 millions de dollars de dommages-intérêts parce que nos alliés l'ont détenu à Guantanamo Bay pendant 10 ans pour ses actes de guerre alors qu'il combattait, pourtant il a combattu **pour** nos ennemis. Pensiez-vous que vous lui deviez cet argent? La position du PHC est la suivante : « Le prix de 10 millions de dollars décerné à Omar Khadr a été une insulte à nos soldats, à nos alliés et à tous les contribuables canadiens. »

Et maintenant, pour passer aux dernières nouvelles, Omar Khadr devrait-il être libre de voler au Canada? La prochaine fois que vous prendrez l'avion, vous pourriez être assis à côté de lui. Notre tranquillité d'esprit en vol a été remise entre les mains d'un terroriste condamné! Vous sentez-vous en sécurité avec ces informations?

Notre plateforme du PHC dit que « le Canada doit se tenir fermement contre le terrorisme au pays et à l'étranger ». Sommes-nous « fermes » lorsqu'un terroriste reconnu coupable est libre de voler à nos côtés? Je trouve répréhensible que Khadr ait été le « conférencier invité » dans une université financée par des fonds publics. Vraiment? Est-ce qu'un seul dollar de mes impôts a été sorti des coffres fédéraux pour soutenir l'Université Dalhousie?

J'admire Roméo Dallaire, l'hôte de l'événement, pour ses efforts en vue de guérir les plaies du génocide au Rwanda, mais je ne suis pas prêt à faire de quelqu'un qui a combattu CONTRE le Canada dans une guerre un héros. Quel que soit son rôle, je ne suis pas prêt à faire de quelqu'un qui aurait tué des soldats canadiens et nos alliés un millionnaire.

Notre position du PHC est que les terroristes « ne doivent pas être autorisés à devenir des martyrs publics pour leur cause ». C'est tellement contraire à la position officielle du Canada que nous devons nous demander comment les Canadiens peuvent être si polarisés sur une situation qui ressemble tellement au bon sens.

Notre définition du terrorisme est-elle là où commence la différence?

Selon notre gouvernement,⁴ la « liste d'interdiction de vol » comprend les personnes dont il existe des « motifs raisonnables de soupçonner qu'elles : s'engagent ou tentent de s'engager dans un acte qui menacerait la sécurité des transports; ou voyagent en avion pour commettre certaines infractions terroristes, telles que la participation ou la contribution à des activités terroristes; ou le financement, la formation et / ou le recrutement d'un groupe terroriste. » Je dois dire que Khadr s'inscrit dans ce rôle. Il a été condamné pour terrorisme et n'a pas renoncé au terrorisme. Il a lancé des grenades sur nos soldats alliés et fabriqué des mines terrestres pour faire exploser nos soldats. Il n'est pas un Canadien ordinaire. C'est un Canadien qui a combattu **contre** le Canada dans une guerre, tuant nos alliés et contribuant à tuer et à mutiler nos soldats.

Notre gouvernement libéral est tellement occupé à faire des gens des « amis » qu'il ne parvient plus à protéger les Canadiens. Leur travail n'est pas de nous amadouer afin que les terroristes puissent être libres. Leur travail n'est pas de nous forcer à nous excuser auprès de quelqu'un qui nous a violé. Leur travail est-il de permettre à une personne terrifiante de terroriser les Canadiens par sa présence dans des situations vulnérables. Ou, une fois sa peine raccourcie, devrait-il être autorisé à circuler librement au Canada? Nous devons penser à ces choses.

La politique du PHC est que notre « responsabilité envers notre nation, le Canada, est de maintenir la justice, la paix et l'harmonie ».

Jugez notre position du PHC sur le rôle du gouvernement dans la protection des Canadiens contre le terrorisme... « Tenir bon », par rapport à celui de notre gouvernement actuel, qui fait des terroristes des multimillionnaires, capables de faire avancer leur cause. Omar Khadr accomplira-t-il un autre acte terroriste? Le temps nous le dira, mais il est temps que les Canadiens exigent que nous quittions le « pays des merveilles »; pour exiger le bon sens de nos gouvernements qui accordent confusément des droits aux terroristes et suppriment les droits des Canadiens.

Faites entendre votre voix! Rejoignez le PHC du CHP Canada⁵ aujourd'hui!

Notes de bas de page

¹ www.rebelnews.com/jail-omar-khadr-petition

² www.chp.ca/fr/about/2019platform

³ nationalpost.com/news/canada/omar-khadr-describes-firefight-that-killed-u-s-soldier-im-just-going-to-throw-this-grenade

⁴ www.publicsafety.gc.ca/cnt/ntnl-scrct/cntr-trrrsm/psngr-prtct/index-en.aspx

⁵ www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous